

LOI 25

Personne responsable de la protection des renseignements personnels et autres obligations

En vertu de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi 25), le Centre local de développement Rouyn-Noranda est tenu, en tant qu'OBNL, de se conformer à plusieurs obligations.

Ainsi, lors de la réunion régulière du 29 mars 2023, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité (résolution CA_2023-023) que la personne responsable de la protection des renseignements personnels au sein du CLD Rouyn-Noranda soit :

Mariève Migneault

Directrice générale

819 762-0142

marieve.migneault@cldrn.ca

Comme le prévoit la Loi 25, dont les modifications doivent entrer progressivement en vigueur jusqu'en 2024, le CLD Rouyn-Noranda formera aussi un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels sera également mis en place.

Parmi les autres obligations relatives à la Loi 25, le CLD Rouyn-Noranda s'engage à respecter les éléments suivants :

- Respecter le nouvel encadrement applicable à la communication de renseignements personnels sans le consentement de la personne concernée dans le cadre d'une transaction commerciale ou encore à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques.
- Divulguer préalablement à la Commission d'accès à l'information du Québec la vérification ou la confirmation d'identité faite au moyen de caractéristiques ou de mesures biométriques.
- Aviser la Commission d'accès à l'information du Québec et les personnes concernées de tout incident présentant un risque sérieux de préjudice à la protection des renseignements personnels.
- En cas d'incident de confidentialité, tenir un registre de tous les événements et prendre rapidement des mesures afin de réduire les risques qu'un préjudice soit causé aux personnes concernées.

Rappelons que la réforme législative relative à la Loi 25 modernise les règles protégeant les renseignements personnels au Québec afin que celles-ci soient mieux adaptées aux nouveaux défis posés par l'environnement numérique et technologique actuel.